



PROGRAMME CANADIEN D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS CONFIRMATION D'AFFECTATION POUR ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES RÉSERVISTES

1. Vous devez être étudiant à temps plein et ne pas avoir encore commencé à rembourser vos prêts d'études pour être admissible.
2. Dans la **partie C** de ce formulaire veuillez lire attentivement, imprimez, signez et datez la partie des **Modalités et Consentement à l'échange de renseignements**.
REMARQUE : Votre demande ne peut pas être traitée si elle n'est pas signée.
3. Veuillez joindre au formulaire une copie des directives d'affectation que vous avez reçues du ministère de la Défense nationale (MDN).
4. Faites parvenir le formulaire dûment rempli ainsi qu'une copie des directives d'affectation que vous avez reçues du MDN à l'adresse suivante :

**Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)
CP 4030 Mississauga ON L5A 4M4**
5. Veuillez informer votre établissement d'enseignement de votre déploiement.
6. Veuillez conserver une copie de ce formulaire pour vos dossiers.

Partie A Confirmation de l'affectation du réserviste

Nom de famille			Prénom(s)			
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)			Numéro d'assurance sociale (NAS)			
Province	Code AE	Code permanent	Date du début de l'affectation		Date de la fin de l'affectation	
			Année	Mois	Année	Mois
Opération désignée			Numéro de matricule (NM)			
Adresse actuelle			Adresse permanente			
Numéro de téléphone actuel			Adresse courriel			

Partie B Veuillez remplir tous les champs

RÉSUMÉ/RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PRÊT

1. De quelle province ou de quel territoire avez-vous obtenu votre prêt / vos prêts? Cochez toutes les cases pertinentes.

- | | | | | |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Alberta | <input type="checkbox"/> Manitoba | <input type="checkbox"/> Nunavut | <input type="checkbox"/> Saskatchewan | <input type="checkbox"/> Yukon |
| <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique | <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick | <input type="checkbox"/> Ontario | <input type="checkbox"/> Terre-Neuve-et-Labrador | |
| <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard | <input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse | <input type="checkbox"/> Québec | <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest | |

2. Veuillez indiquer auprès de quelle(s) institution(s) financière(s), le cas échéant, vous avez obtenu vos prêts d'études.

3. Au cours de quelle période avez-vous obtenu vos prêts du gouvernement fédéral? Cochez toutes les cases pertinentes.

- Prêt(s) direct(s) - du 1er août à ce jour Prêt(s) à risques partagés - du 1er août 1995 au 31 juillet 2000 Prêt(s) garanti(s) - de 1964 au 31 juillet 1995

Partie C Modalités et consentement à l'échange de renseignements

Je confirme que j'ai l'intention de retourner aux études à temps plein dans les six mois suivant la date officielle de la fin de mon affectation à l'opération désignée.

Je comprends que les modalités de l'entente de prêt étudiant que j'ai préalablement signé continuent de s'appliquer, notamment les clauses ayant trait au début des paiements, et j'accepte que la dernière date de fin de la période d'études confirmée soit modifiée en fonction de la date officielle de la fin de mon affectation.

Je comprends que si un paiement est effectué pendant la durée de mon affectation pour rembourser mon prêt d'études, ce paiement serait appliqué au solde du capital impayé du prêt.

J'autorise le gouvernement fédéral (EDSC), l'autorité compétente, l'établissement d'enseignement, le CSNPE et tout prêteur antérieur à recueillir, à utiliser et à divulguer les données et l'information se rapportant à n'importe quel prêt d'études que j'ai contracté mentionné ci-dessus, aux fins de l'exécution de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, *Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants*, de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* ou du *Règlement fédéral sur les prêts aux étudiants*.

J'autorise également le ministre d'EDSC à échanger les renseignements ainsi obtenus avec le MDN aux fins de l'exécution de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* et *Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants*, de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* ou du *Règlement fédéral sur les prêts aux étudiants*.

Par ma signature, je certifie avoir lu et compris la teneur de la demande. Je certifie également que les renseignements fournis sont exacts à la date de signature.

Signature: _____

Date (AAAA-MM-JJ): _____

Avis de protection des renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont recueillis en vertu des articles 16.3(1) and 16.3(2) de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFE) et des articles 19.3(1) and 19.3(2) de la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (LFPE), sous réserve des dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels aux fins de l'administration et de l'exécution du Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE).

Le numéro d'assurance sociale (NAS) est demandé en vertu du pouvoir exprès conféré par les articles 16.3(1) and 16.3(2) de la LFAFE et les articles Sections 19.3(1) and 19.3(2) de la LFPE, conformément à la Directive sur le numéro d'assurance sociale du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui autorise le PCAFE à utiliser le NAS. Le NAS sera utilisé aux fins de l'administration du PCAFE en vertu de la LFAFE. Le NAS sera utilisé en tant qu'identificateur du dossier et, avec les autres renseignements que vous fournissez, il sera aussi utilisé pour valider votre demande ainsi que pour administrer et exécuter le PCAFE.

La présente entente est conclue sur une base volontaire; cependant, à défaut de fournir vos renseignements personnels, votre demande de prêt d'études canadien ne sera pas évaluée.

Aux fins de l'administration et de l'exécution de la LFAFE ou de la LFPE, les renseignements recueillis dans cette demande seront partagés avec les gouvernements provinciaux, les institutions financières, et le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE). Ils pourraient également être partagés avec d'autres institutions gouvernementales fédérales, ainsi que tout prêteur antérieur.

Les renseignements que vous fournissez pourraient être utilisés ou divulgués à des fins d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation. Les renseignements que vous fournissez peuvent être divulgués à Statistique Canada à des fins statistiques et de recherche. Toutefois, ces utilisations ou divulgations supplémentaires de vos renseignements personnels ne serviront jamais à prendre une décision administrative à votre sujet.

Vos renseignements personnels sont administrés conformément à la LFAFE, la LFPE, la Loi sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social et autres lois applicables. Vous avez droit à la protection et à la correction de vos renseignements personnels, et à l'accès à ceux-ci, tel que décrit dans le fichier de renseignements personnels Aide financière aux étudiants EDSC PPU 030. Les instructions pour obtenir ces renseignements sont énoncées dans la publication gouvernementale intitulée Info Source, qui est accessible à l'adresse Web suivante : www.canada.ca/infosource-EDSC. Info Source est aussi accessible en ligne dans les centres de Service Canada.

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada en ce qui concerne le traitement de l'institution de vos renseignements personnels au : <https://www.priv.gc.ca/fr/signaler-un-probleme/>.